

### Des concentrations en triazines en très légère hausse

Massivement utilisées en usage agricole comme non agricole pendant 40 ans, les triazines (atrazine, terbuthylazine, simazine, cyanazine, et leurs produits de dégradation, desethylatrazine et deisopropylatrazine) sont des pesticides qui constituent aujourd'hui une pollution de fond de la nappe. L'atrazine est interdite en agriculture sur 89 communes de Seine-et-Marne depuis décembre 2000 (effective en juin 2001) et interdite au niveau national depuis juin 2003.

Pour chaque captage, du réseau Qualichamp ou autre, pour lequel on dispose d'au moins une analyse sur eau brute sur l'année 2005-2006, et pour chaque triazine, on a retenu, conformément à la convention du SEQ-EAUX souterraines (voir annexe 2), la concentration maximale mesurée. La carte (fig. 1) représente pour chaque point le cumul des concentrations maximales des 6 triazines. On a également calculé, pour tous les captages où des données étaient disponibles, l'évolution des concentrations entre 1999 et 2006.

La contamination reste généralisée, à l'exception de la zone nord, où un épais recouvrement argileux protège la nappe des infiltrations. Depuis 1999, les cumuls de triazines ont diminué pour 78% des captages présentés sur la carte. 11% des captages ont des concentrations stables, et 11% sont en augmentation (soit 6 captages). Les plus fortes augmentations entre 1999 et 2006 (+ 0,1 et + 0,3 µg/l depuis 1999) sont à l'amont de la vallée de l'Aubetin et dans le secteur du Provinois.

L'indicateur triazines est la moyenne du total triazines pour les captages du réseau Qualichamp sur lesquels on dispose d'une analyse par an de ces produits depuis 1999. 50 captages sont pris en compte dans cet indicateur, depuis le tableau de bord 6.

L'indicateur est de 0,35 µg/l en 2005-06, soit une légère remontée par rapport à l'année dernière.

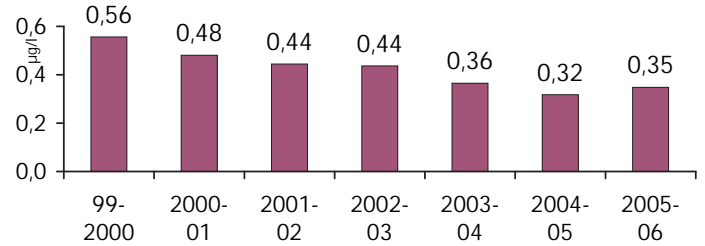
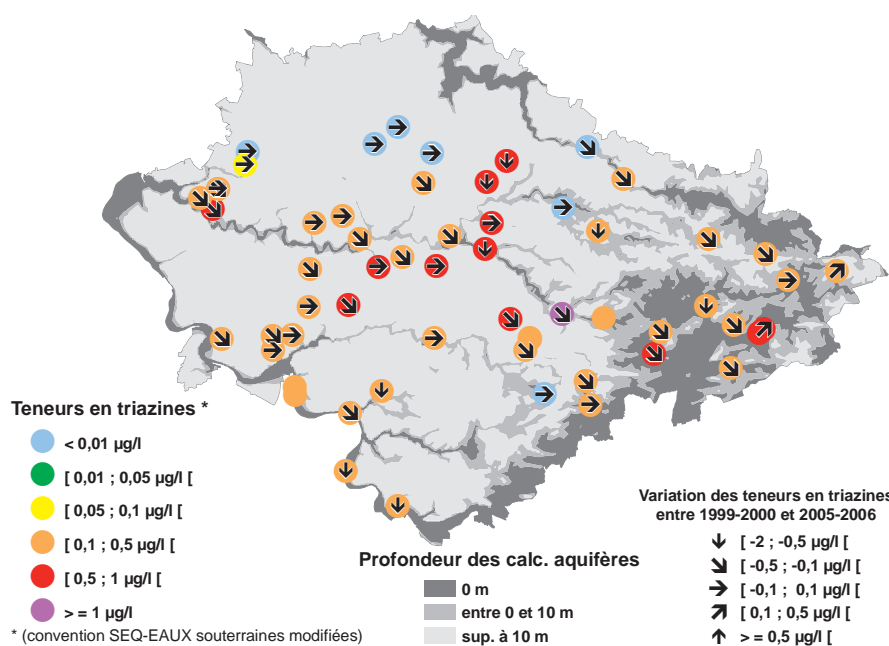


Fig. 3 : évolution du nouvel indicateur Triazines depuis 1999

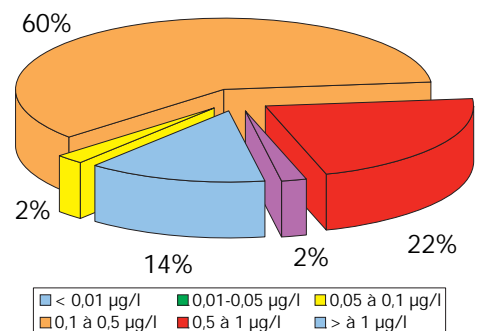
82 % des captages de l'indicateur présentent toujours des cumuls supérieurs à 0,1 µg/l (fig. 2). La **déséthylatrazine** est quantifiée sur 84 % des captages de l'indicateur, suivie par l'**atrazine** (70%), la **simazine** (16%) et la **déisopropylatrazine** (8%). La **cyanazine** et la **terbuthylazine** n'ont pas été retrouvées sur les captages de l'indicateur. Notons que l'**hydroxy-atrazine** (autre métabolite de l'atrazine réputé insoluble et fortement adsorbé dans les sols) est recherchée sur une vingtaine de captages depuis 2005, et a été quantifiée à deux reprises au captage de Samoreau.

Les concentrations en triazines sont en légère hausse cette année, alors que leur utilisation est interdite depuis quelques années. Cette légère augmentation est vraisemblablement liée à des phénomènes de déstockage et de lessivage des molécules présent dans le sol et la zone non saturée, lors d'épisodes pluvieux.

▼ Fig. 1 : total des concentrations maximales en triazines dans la nappe en 2005-2006 et variations de ce total entre 1999 et 2006



▼ Fig. 2 : répartition des captages Qualichamp selon leurs concentrations maximales en triazines en 2005-2006



**INDICATEUR EAUX SOUTERRAINES TRIAZINES**

Moyenne des concentrations en triazines (sur la base des 50 captages) **0,35 µg/l**